N° 33.

46

Le Citoyen Suvée au chef de la 5me division du ministre de l'interieur —

6 8 frimaire an 8

Citoien

Voici l'état nominatif que vous me demandez pour etre adressé au ministre de la guerre —

Etat nominatif

des Citoiens artistes, peintres sculpteurs, et architectes qui ont remportés les grands prix aux Ecoles speciales des dett artt à paris, et qui par le jugement des sections des artt de l'institut national ont été designé pour aller continuer sous les auspices nationales leurs Etudes à l'Ecole de Rome conformement à la Loi du 3 brumaire an 4, et qui par leur âge sont soumis aux disposition des Loix sur la premiere requisition et la conscription. Savoir

ces Citoyens — Jaunay. Callamar. guerin. harriette gaulle. Dupathy. et grandjean. —

il est à observer que les citoiens guerin, et harriette ont dya obtenu leur congers absolus pour cause d'infirmité de maniere qu'il n'en reste plus que cinq à accorder, le ministre trouvera d'ailleurs des notes jointes à la petition des jeunes artistes au Directoire, qui servent a prouver que la presque totalité est apte à jouir du benefice de la Loi pour avoir leur congé absolu, je ne crois pas qu'il soit necessaire de mettre de nouveaux sous les yeux du gouvernement la necessité de conserver par tout les moyens possibles cette jeunesse precieuse qui fait le seul espoir, de la republique pour conserver la superiorité des artt sur toutes les nations qui nous environnent.

S.